BALCONS - CONSTRUCTION, PATHOLOGIES, RISQUES ET RESPONSABILITÉS

Prévenir les risques d'accidents et de sinistres

1 JOUR, 7 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

CODE : MTC100

Objectifs de la formation

Identifier les règles de l'art pour réaliser des balcons

Diagnostiquer la sinistralité

Déterminer les responsabilités de chacun des acteurs

Parmi nos formateurs

- FRADIN Sylvie
  Ingénieur conseil, Formatrice indépendante,
  EIRL SYLVIE FRADIN

Public concernés

- Directeur des travaux ; Directeur du patrimoine immobilier ; Gestionnaire de patrimoine immobilier ; Conducteur de travaux ; Promoteur immobilier ; Architecte ; Ingénieur BET ; Gestionnaire de copropriété ; Responsable de la maintenance des bâtiments

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT

Connaître les règles de l'art en matière de construction de balcons

- Définir ce qu'est un balcon et identifier les ouvrages-types concernés : spécificités architecturales, techniques et géographiques
- Rappels des principes de conception
- Maîtriser les différents procédés constructifs
- Identifier les éléments annexes : garde-corps, revêtements de sols
- Les ouvrages attachés à la façade : prévenir le risque de décrochage
- Évaluer l'impact de l'isolation sur la fragilité des ouvrages et la survenance de pathologies

État des lieux sur la pathologie des balcons

- Les principales situations à traiter : instabilité, risque de chutes lié aux garde-corps, mauvaise évacuation des eaux de pluie, fissurations
- Comment prévenir la détérioration et le risque de chute
- Appréhender les différents modes de réparation et les techniques de consolidation des balcons

Comprendre les rôles des constructeurs dans la conformité des balcons

- Entreprises, architectes, ...
- Contrôleur technique : comment s'effectue son contrôle

Quelles sont les responsabilités des constructeurs, de la maîtrise d'ouvrage et du contrôleur technique en matière de balcons

- Comprendre la réglementation en vigueur
- Connaître les textes de références en la matière
- Risque et responsabilité : évaluer l'impact sur la rédaction du cahier des charges et lors de la réception des travaux, quels sont les points clés et les pièges à éviter

Dates

Classe virtuelle

09/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.